

Conseil d'administration du 16 Octobre 2019

Le seize Octobre deux mille dix neuf, à 17 heures, les membres du conseil d'administration de l'association se sont réunis à la Salle Jean Pierre Calloch en PLOUHINEC.

Sont présents : Jean- Jacques LE FLOCH, Vincent MESLET, Hubert FRANCOIS, Daniel PERSON, Agnès CROIZER, Yannick PUREN, Guy CARRE, Philippe THOMAS, Michel LE GUENNEC,

Sont absents et excusés: Madeleine FRANCOIS, Armande LEANNEC, Joseph LE FLOCH, Michel EZAN, Dominique LE GUICHAOUA.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Jean-Jacques LE FLOCH, président, présente l'ordre du jour.

I. Bilan financier du pardon du 15 Août 2019

Daniel PERSON, trésorier, indique que l'association réalise un bénéfice net de 1556,13 euros.

Jean-Jacques LE FLOCH souhaite renouveler l'opération en 2020. Il précise que le lendemain du samedi 15 Août 2020 commenceront les fêtes locales, ce qui ne facilitera pas le démontage des chapiteaux qui ont d'ores et déjà été réservés par le comité des fêtes. Il souligne en outre que le matériel communal doit être réservé impérativement lors de la réunion du comité des fêtes en Avril de l'année précédant celle de l'événement.

II. Compagnie de théâtre MICHJO

Jean-Jacques LE FLOCH annonce que la compagnie MICHJO donnera les 18 et 19 Janvier 2020 une pièce de théâtre intitulée« Derrière les rideaux jaunes ».

La compagnie MICHJO a décidé de reverser à l'association – Un orgue à Plouhinec- l'intégralité du bénéfice de deux représentations.

A charge à notre association de tenir la buvette.

III. Déménagement de l'orgue.

Le 9 Octobre dernier, Jean-Jacques LE FLOCH et Hubert FRANCOIS ont rencontré en mairie de Plouhinec, Armande LEANNEC, Adjointe au Maire, Guillaume ROBERT-BANCHARELLE, directeur général des services et Franck ROBERT, Directeur des services techniques.

La réunion consistait d'une part à s'accorder sur un lieu propice à la conservation de l'instrument dans des conditions optimales et d'autre part à clarifier la question de la responsabilité du déménagement.

Dès lors que la commune a signé une convention de cession de l'orgue avec les Frères, il a été convenu qu'il revient au Maire de s'adresser officiellement aux propriétaires actuels pour obtenir leur autorisation.

Jean-Jacques LE FLOCH contactera cependant oralement Jean-René GENTRIC, supérieur général des Frères.

Jean-Jacques LE FLOCH a proposé que l'Association se charge du déménagement. La commune a accepté, quant à elle, de prendre en charge le stockage de l'instrument.

Hubert FRANCOIS a précisé que, dès lors que les Frères auront donné leur accord et que l'orgue aura été déménagé, la garde ne sera plus du ressort des Frères mais du ressort de l'association, le temps du déménagement et de la commune pendant la période de stockage. Il reviendra ainsi aux deux entités de déclarer à leurs compagnies d'assurances leurs responsabilités respectives. Conformément aux termes de la convention signée avec les Frères, ces derniers demeureront propriétaires de l'instrument tant que le financement permettant de commencer sa restauration n'aura pas été réuni.

Un lieu de stockage, propriété communale, a été trouvé. Il présente des garanties de bonne conservation de l'instrument, tant en ce qui concerne l'humidité que les variations de température.

Sur la suggestion de Vincent MESLET, un inventaire précis du matériel à déménager et du volume sera effectué le mercredi 6 Novembre en après midi. L'inventaire permettra d'une part de juger des types de véhicules adaptés au déménagement et d'autre part de mieux cerner les questions à poser au maître d'oeuvre de la restauration, Thierry SEMENOUX, quant au conditionnement des pièces.

Jean-Jacques LE FLOCH rappelle que les dates de déménagement qui lui semblent les plus adéquates sont les 26, 27 ou 28 Décembre. Il se mettra, à cet égard, en rapport avec le directeur du Likès.

IV. Assemblée générale de l'Association – Orgue en France-

Jean-Jacques LE FLOCH sera présent, à Vannes, lors de l'assemblée générale de l'association, le Dimanche 10 Novembre. Il sera accompagné par Yannick PUREN.

Yannick PUREN pense que M. BELIARD, président de l'association - Orgues à Rennes- sera vraisemblablement présent lors de l'assemblée générale. L'organisation d'un concert à Rennes avec Olivier LATRY pourrait alors être évoquée avec lui.

Le Lundi 12 Novembre, pourra être présenté à Sainte-Anne- d'Auray, le projet de restauration de l'orgue du Likès. Jean-Jacques LE FLOCH et Hubert FRANCOIS compléteront le diaporama mis au point à l'occasion des journées du patrimoine.

V. Assemblée générale de l'Association – Un orgue à Plouhinec-

La date de l'assemblée générale a déjà été fixée au 29 Novembre. Dès le début du mois de Novembre, les invitations vont être lancées par courrier et par courriel. Sur proposition de Jean-Jacques LE FLOCH, les donateurs, même s'ils ne sont pas membres de l'association, seront invités.

Yannick PUREN suggère que l'assemblée générale soit aussi l'occasion de bien insister sur le coût de l'opération. Il a entendu des chiffres très fantaisistes circuler à Plouhinec, dont certains étaient presque le double du coût estimé de l'opération.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.